

## Mise en oeuvre d'un contrat de service de liquidité avec Exane BNP Paribas

Released: 05/18/2015

AMSTERDAM, 18 Mai 2015 — Cnova N.V. (NASDAQ et Euronext Paris: CNV) annonce aujourd'hui avoir conclu un contrat de service de liquidité avec Exane BNP Paribas. Ce contrat apportera de la liquidité au titre Cnova sur le marché règlementé d'Euronext Paris.

Ce contrat se termine le 31 décembre 2015 et est renouvelable par tacite reconduction pour une durée de 12 mois, sauf dénonciation par l'une des parties. Exane BNP Paribas mènera une activité d'apporteur de liquidité pour son propre compte et en prenant ses propres risques. Exane BNP Paribas agira de manière indépendante de Cnova et sans que Cnova mette à sa disposition aucun moyen.

## A propos de Cnova N.V.

Cnova N.V. est un des acteurs majeurs du e-Commerce à l'échelle mondiale qui comprend les sites de Cdiscount en France, au Brésil, en Colombie, en Equateur, au Panama, en Thaïlande, au Vietnam, en Côte d'Ivoire, au Sénégal, au Cameroun, et en Belgique, ainsi que les sites Extra.com.br, Pontofrio.com et Casasbahia.com.br au Brésil. Cnova N.V. propose à ses plus de 14,8 millions de clients une large gamme de produits de plus de 16 millions d'offres au travers de prix attractifs et de solutions innovantes de livraison et de paiement. Cnova N.V. fait partie du Groupe Casino, groupe de distribution mondial. Les communiqués de Cnova N.V. sont disponibles sur www.cnova.com/investor-relations.aspx. Les informations disponibles sur les sites internet mentionnés ci-dessus ou accessibles via ces sites ne font pas partie de ce communiqué.

Ce communiqué de presse contient des informations règlementées (gereglementeerde informatie) au sens du Financial Supervision Act néerlandais (Wet op het financieel toezicht) qui doivent être publiques conformément à la règlementation aux Pays-Bas et en France. Ce communiqué de presse est fourni à titre d'information uniquement.

## Déclarations prospectives

Le présent communiqué de presse est susceptible de contenir des déclarations de nature prospective (forward-looking statements) au sens des dispositions du U.S. Private Securities Litigation Reform Act de 1995, de l'Article 27A du U.S. Securities Act de 1933 et de l'article 21E du U.S. Securities Exchange Act de 1934. Ces déclarations prospectives peuvent inclure des prévisions relatives aux résultats à venir de Cnova. Ces déclarations sont identifiables par l'utilisation du futur, du conditionnel et de termes à caractère prospectif tels que « anticiper », « supposer », « croire », « continuer », « pouvoir », « estimer », « s'attendre à », « avoir pour objectif », « pouvoir », « planifier », « être susceptible de », « prédire », « projeter », « prévoir », « rechercher » ou, le cas échéant, toute autre variante de ces mêmes termes ou expressions similaires. Les déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué de presse sont fondées sur les attentes et les prévisions actuelles de la direction de Cnova et sont sujettes à de nombreux risques, incertitudes et changements de circonstances, difficilement prévisibles et généralement en dehors du contrôle de Cnova. D'importants facteurs peuvent impliquer que les résultats effectivement réalisés par Cnova diffèrent significativement de ceux qui sont exprimés. induits ou prévus dans les déclarations prospectives. Ces facteurs comprennent notamment : la capacité de Cnova à accroître sa base de clients: sa capacité à maintenir et renforcer la renommée de ses marques : sa capacité à gérer efficacement sa croissance : les évolutions affectant les technologies utilisées par Cnova : l'évolution de l'environnement économique, commercial, concurrentiel, réglementaire au niveau mondial, national, régional ou local ; ainsi que d'autres facteurs décrits dans la section « Facteurs de risque » dans le Rapport Annuel U.S. du formulaire 20F pour l'année se terminant le 31 décembre 2014 enregistré auprès de la U.S. Securities and Exchange Commission le 31 mars 2015 ou dans tout autre document déposé auprès de celle-ci. Les déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué de presse sont données uniquement à la date du présent communiqué de presse. Les facteurs ou événements susceptibles d'entraîner une variation significative des résultats effectivement réalisés par Cnova par rapport aux déclarations contenues dans le présent communiqué de presse sont aléatoires, de sorte qu'il n'est pas possible pour Cnova d'anticiper tous ces facteurs ou évènements. En dehors de toute obligation légale ou réglementaire à sa charge, Cnova ne prend aucun engagement de publier des mises à jour des déclarations prospectives, que ce soit en raison d'éléments nouveaux ou d'évolutions postérieures ou de toute autre circonstance.

Cnova Investor Relations Contact: investor@cnova.com +31207950671

**Media Contact:** 

Cnova N.V. Head of Communication: +33 6 80 39 50 71 directiondelacommunication@cnovagroup.com